



Rencontres de l'éclairage public

Un événement organisé par



En partenariat avec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 19 SEPTEMBRE 2019

PREMIÈRES RENCONTRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CÔTE-D'OR

Les rencontres de l'éclairage public ont lieu pour la première fois en Côte-d'Or le 19 septembre 2019. Elles sont organisées par le centre régional AFE (Association Française de l'Éclairage) Bourgogne, en partenariat avec le Musée de l'électricité de Bourgogne et le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or.

Les dernières innovations en éclairage public

Organisées pour la première fois en Côte-d'Or, les rencontres de l'éclairage public sont un salon professionnel destiné aux élus du département. Une vingtaine d'exposants présentera les dernières innovations en matière d'éclairage public : Ineo, Demongeot, Vhm, Citeos, Cartolia Ingénierie, EDF, Enedis, Electriciens sans frontières, Serpollet, Zumtobel, Iguzzini, Comatelec Schreder, We-ef, Eiffage, Ceec, Ghm eclatec, Guinot, SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or et l'AFE. Les fabricants présentent des nouveaux luminaires à LED et différents moyens de piloter l'éclairage (allumage, extinction, variation en cours de nuit). Les bureaux d'études montrent leurs plans géo référencés, (tranchées, câblages, etc..) et les installateurs qui exposent leurs méthodes d'installation des luminaires et des mâts d'éclairage (nacelles électriques, moyens de détection des réseaux enterrés, ...).

Des conférences pour s'informer

Deux conférences permettent aux élus de découvrir les dernières avancées en matière d'éclairage public.

Le centre régional AFE Bourgogne présente la nouvelle réglementation et notamment les impacts liés à l'arrêté du 27 décembre dernier sur les nuisances lumineuses. Gilles Pierret, formateur à l'AFE, passera en revue l'ensemble des points du décret et proposera des solutions d'application.

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, propose de faire le point sur les conséquences de ce décret pour l'éclairage public des communes de son territoire. Accompagné d'Yves Raguin, chef du service des entreprises publiques locales d'énergie de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies à laquelle le SICECO adhère), il présente les principes mis en œuvre pour construire ces éclairages publics et les perspectives de modifications compte tenu des nouveaux enjeux de sobriété et de neutralité environnementales et des évolutions techniques récentes.

Des prix pour récompenser

Le centre régional AFE profite des rencontres de l'éclairage public pour remettre le prix du concours lumière qu'il a organisé. En Côte-d'Or, deux communes sont primées : Genlis pour la mise en lumière de la mairie et Villars-Fontaine (prix spécial du jury) pour l'espace scénique La Karrière®.



INFO +

L'arrêté du 27 décembre 2018

L'objectif de ce décret est la protection de la biodiversité et la réduction des consommations d'énergie.

Il complète un décret paru en 2013 et impose l'extinction des lumières éclairant le patrimoine, les parcs et jardins ou encore les parkings. De plus, il fixe des normes techniques (répartition du flux lumineux, température de couleur, ...) à respecter que l'on soit en agglomération ou pas.

Enfin, l'arrêté introduit un volet de contrôle : chaque gestionnaire de réseaux devra pouvoir vérifier la conformité des installations.

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

Centre régional AFE Bourgogne

Association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association dont les recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

Musée de l'électricité de Bourgogne

Découvrez une collection d'objets d'époque, retraçant l'apparition de l'électricité et son entrée dans notre quotidien au gré des visites guidées animées par des passionnés.

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie. Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.